

jeudi 17 juin 2021

Bac Blanqu-er :

Chaos et inégalités à tous les étages

Ce communiqué a été publié le 15/06/2021



À l'opposé de la communication du ministre, le baccalauréat est l'objet de la désorganisation la plus totale et d'inégalités de traitement criantes. C'est le résultat de l'application des lois Blanqu-er sur les lycées et les examens « quoi qu'il en coûte pour les personnels et les élèves ».

Pour les bacs généraux et technologiques, en philosophie, c'est la meilleure note entre le contrôle continu et celle de l'épreuve écrite qui sera

retenue, alors que pour les bacs professionnels, toutes les épreuves terminales sont maintenues sans aménagement.

Grand oral : l'épreuve phare du Ministre n'évaluera rien d'autre que la maîtrise des codes socio-culturels des candidat-es

Quand on demande des précisions sur le barème du grand oral, le ministère répond « grille d'évaluation ». Et sur les cinq critères énoncés, trois concernent des questions de pure forme contre deux pour le contenu. La quantification de ces critères semble laissée aux commissions d'harmonisation. Selon les choix fait par ces commissions, tel·le candidat·e qui parle bien mais dont le discours n'est fondé sur aucune connaissance pourrait être mieux noté que tel·le candidate maîtrisant les contenus de sa spécialité mais qui peine à en parler. Le chaos est tel qu'on a pu voir dans une académie les initiales des spécialités apparaître sur la convocation des candidats donnant ainsi une indication sur les sujets susceptibles d'être choisis par les jurys.

Une surcharge de travail intolérable et injustifiée

À moins d'une semaine des épreuves de grand oral, certain·es collègues n'ont toujours pas de convocation, d'autres sont convoqué·es dans une autre académie que la leur à plusieurs heures de transport. Il est demandé à des collègues de lettres de corriger des dizaines de copies avec des sujets différents en deux jours. Dans certaines académies les collègues de philosophie ont plus de cent copies à corriger sur une plateforme numérique, à l'encontre de toute considération sur leurs conditions de travail. N'aurait-il pas été possible de rendre cette épreuve facultative, vu que les seules notes prises en compte sont celles qui seront supérieures à celles du contrôle continu ? Cela aurait fortement allégé la charge de travail des personnels de ce travail superflu.

SUD éducation appelle les personnels sur le terrain à discuter des modalités d'action qui s'imposent et met à disposition son préavis de grève pour la période.

SUD éducation revendique :

- la suppression du grand oral ;

- l'abrogation des réformes ORE, des lycées et du baccalauréat.

Pour SUD éducation, au regard des circonstances et afin de garantir l'égalité des candidat·es issu·es de lycées qui ont appliqué les demi-jauges et les autres établissements, souvent privés, qui se sont soustraits à sa mise en place, la question de la délivrance du baccalauréat à tou·tes les candidat·es se pose. Pour cette année exceptionnelle, SUD éducation refuse le dilemme entre contrôle continu injuste et examens finaux problématiques, et revendique la délivrance du baccalauréat et du brevet pour toutes et tous les candidat·es, et en conséquence l'augmentation du nombre de places à hauteur des besoins dans l'enseignement supérieur ainsi que la possibilité pour les élèves qui le souhaitent de redoubler.

Police de la pensée

Plan de formation laïcité : on doit tou·tes y passer

LA LONGUE MARCHÉ



Jean-Michel rééduque les enseignant·es

Le lundi 14 juin, Blanquer a rendu public un rapport demandé à un ancien inspecteur, Jean-Pierre Obin, sur la formation à la laïcité des personnels de l'Éducation nationale.

Conclusion : formez-les tou·tes, Blanquer reconnaîtra les sien·nes ! Profs, titulaires ou contractel·les, en exercice ou à venir, AED, pourquoi pas les AESH pour une fois ! Elles et eux qui n'arrivent pas à obtenir une formation sur les enfants dont ielles doivent s'occuper. L'heure est grave pour le ministre, et on l'imagine en se rasant se dire que le calice est plein et qu'il est temps de formater les esprits dans la lutte contre l'islam.

Islam ? Vous avez dit islam ? Alors qu'on parle de laïcité ! À Sud Educ, on se met à faire comme

à la télé ? Bien sûr que non, mais ce sont bien une religion, l'islam et une communauté, les musulman·es qui sont la cible de la politique du gouvernement. Ce n'est pas un hasard si Blanquer a fait appel à Obin. Pour ce dernier aussi, auteur de *Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école* (sa pensée est résumée dans le titre), c'est une fixette. Remettre de l'ordre dans la soi-disant "confusion intellectuelle" qui polluerait les esprits à l'école, à l'université, chez les élèves et les profs.

La publication de ce rapport est concomitante au projet de loi séparatisme qui constitue une attaque en règle contre les musulman·es et à la création d'un comité interministériel de la laïcité pour remplacer l'Observatoire de la laïcité (reconstituée depuis par la Vigie de la Laïcité), regroupant plusieurs personnalités, car jugé trop mou pour contrer l'islamisme !

Obin n'y va pas avec le dos de la cuillère : la formation à la laïcité des profs est mise sur le même plan que les maths ! Il cible le corporatisme enseignant et en filigrane, ce sont les syndicats qui sont rendus responsables de ça. On sait ce que donnent les attaques de Blanquer contre les syndicats : il n'a qu'un rêve, les fermer. Obin propose aussi une révision de la Charte de la laïcité pour l'adapter à tou·tes les élèves...

Ce rapport ne repose sur aucune argumentation et cible des adversaires et des idées ennemies comme l'islamo-gauchisme, le post-colonialisme, le genre... bref, toute la sémantique utilisée pour la lutte contre les idées progressistes et émancipatrices des mouvements de gauche, entamée par ce gouvernement, est

réutilisée ne laissant aucun doute sur les visées idéologiques, prenant clairement la tangente extrême-droite. Un retour au maccarthysme au pays des droits de l'humain. Le projet est d'inculquer la laïcité, selon une définition sortie de l'idéologie blanquériste.

Ça ne les gêne pas de créer de la confusion en envoyant les lycéen·nes passer leurs épreuves de bac dans les établissements privés. Ça, ce n'est pas grave, c'est chez les cathos et chez ses potes du privé. Son problème, son obsession, c'est les musulman·es !

Quoi dire de la confusion à propos du concordat en Alsace-Moselle et des cours de religions à l'école ? Ou encore de l'absence d'écoles ou établissements



France Inter, Jeudi 17 juin, 8h30 :
Jean-Michel publie les nouveaux décrets sur
les mesures sanitaires dans les écoles



secondaires publics dans certaines régions ? Elle vient d'où aussi la confusion quand aux lendemains de l'assassinat de Samuel Paty, on nous a promis des réunions dès le jour de la rentrée pour réfléchir à la façon d'aborder la laïcité avec nos élèves et qu'au dernier moment, elles ont été supprimées ? Ces réunions, espaces d'émotion et d'hommage à notre collègue mais aussi de débats, ne devaient pas convenir à un ministre qui préfère nous imposer un matériel institutionnel pour aborder la question, en nous enlevant la liberté pédagogique, mais aussi celle de pensée.

Pire ! La mise en place d'une saisine pour répertorier les élèves qui n'auraient pas un comportement approprié lors de l'hommage à Samuel Paty. Une police de la pensée au service du fichage d'enfants et d'adolescent·es pour épingler celle ou celui qui n'adopte pas le "bon" comportement et la·le déclarer futur·e terroriste en puissance, comme s'elle n'avait pas compris les valeurs de la République laïque. Plutôt que de débattre, JMB coche les cases d'un QCM.

Alors que ce thème nécessite une éducation et une réflexion sur la tolérance et l'acceptation de la différence, et jeter les bases d'un vivre-ensemble, on a un ministre qui veut asséner des "vérités", sa vérité, son dogme.

Ce plan de formation devrait démarrer dès la rentrée prochaine. Enfin, c'est ce qu'ils disent parce que quand on voit la difficulté d'anticipation du ministère, on se demande par quelle opération de l'esprit rationnel, tout cela va pouvoir s'organiser pendant les vacances d'été. La première étape consistera à former des formateur·trices qui tel·les des *missi dominici* blanquériens essaieront dans toutes les écoles, collèges et lycées de France.

Ces ambassadeur·drices seront-elles formé·es à détecter les brebis galeuses ? Celles et ceux d'entre nous qui diront un mot de travers, utiliseront leur esprit critique, poseront une question inappropriée, ne prendront pas de notes... De toute façon, pas la peine de prendre des notes puisqu'une anthologie de textes de références est prévue. Peut-être avec une belle reliure bleu marine aux lettres dorées et distribuée gratuitement...

Cette formation permettra de faire reposer la responsabilité des profs à résoudre un phénomène sociétal, aggravé par l'hypermédiatisation de la politique anti-musulmane des macronistes.

On se posera enfin la question de l'obligation de cette formation : sur quels temps ? Où ? Comment sera assuré le remplacement des collègues en formation ? Ça fleure bizarre les jours de formation pris sur les vacances. Ça tombe bien pendant

les discussions du Grenelle....

Sud Éducation 49 refuse que les enseignant·es soient converti·es en agents de propagande.

SudÉducation 49 réclame les moyens d'instaurer des débats entre enseignant·es et avec les élèves pour construire un monde tolérant et laïc dans le respect de toutes et tous.

Sud Éducation 49 appelle au refus de ces journées de formation laïcité.

Foutage de gueule !

On est choyé·e

Le café pédagogique s'est fait l'écho d'une publication de l'INSEE sur les salaires dans la fonction publique de l'état, fonctionnaires ou non (<https://relais.insee.info/wp-content/uploads/2021/06/ip1861-1.pdf>). On y apprend que le salaire net moyen en équivalent temps plein des enseignant·es est inférieur de 23,9% à celui de leurs homologues non

enseignant·es de catégorie A. L'explication vient du fait que les femmes représentent les deux tiers des enseignant·es (et même plus de 80 % des professeur·es des écoles), et qu'au sein de la catégorie A, elles sont en moyenne moins rémunérées.

L'égalité femme-homme a pourtant été déclarée "grande cause nationale" au début du quinquennat de notre révérend président. Sans doute conscient de l'enjeu, notre valeureux Jean-Michel s'est donc mis en marche pour revaloriser les salaires des enseignant·es en annonçant 700 millions puis en promettant 400 pour finalement n'y consacrer que 275 millions avec comme unique proposition d'augmenter seulement 1/3 des enseignant·es de 75 à 27€ par mois. Vous avez dit

REVALORISATION ?



Jean-Michel annonce 700 Millions à la télé pour choyer les enseignant·es, en promet 400 et leur en propose finalement 245...



foutage de gueule ?

Sterenn « GOLDEN » QUEMENER, Thorkenn l'ardoisier, Claire la prof qu'est doc, Jérôme HOEVE co-bureaucrate du jeudi



Pour nous contacter

par mail contact@sudeducation49.org

par téléphone 02-41-43-19-07 (le jeudi)

Pour (ré)adhérer, c'est par là : <https://sudeducation49.org/spip.php?article8>